

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE DE CARQUEFOU

Par arrêté préfectoral en date du 25 mars 2016, une consultation du public est prévue à la mairie de CARQUEFOU, pendant une période de quatre semaines du 19 avril 2016 au 17 mai 2016 inclus, portant sur la demande d'enregistrement présentée par l'EARL CARQU'OEUF en vue de procéder à l'extension de l'élevage avicole, situé à CARQUEFOU, « La Ménerais ».

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 4 avril 2016, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.pref.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de CARQUEFOU, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de CARQUEFOU, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (icpe-agricoles@loire-atlantique.pref.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L 521-7 ou un arrêté préfectoral de refus.